

Dans l'éducation nationale, le déchaînement néolibéral actuel veut instaurer le laisser-faire dans les établissements scolaires. La FSU affirme que des horaires et des programmes nationaux, que des fonctionnaires d'état non soumis à des autorités locales restent les meilleurs atouts pour une école émancipatrice, égalitaire, gratuite et laïque.

L'avis des enseignants devrait faire réfléchir. 87% d'enseignants (1500) interrogés par le SNES déclaraient début 2016, à propos de la réforme du lycée, qu'il fallait revenir à une organisation nationale des enseignements. Il faut avoir le courage de dénoncer les ravages de la réforme comptable de 2010 : certes, le coût moyen de la scolarité d'un lycéen a baissé de 7% en moyenne, de ce point de vue-là, c'est une réussite, mais le coût social réel en est très lourd. Citons par exemple la hiérarchie toujours présente voire renforcée entre les filières et la baisse des effectifs dans la voie technologique industrielle.

Évidemment, ouvrir les yeux sur les dégâts de la réforme Chatel des lycées doit être très compliqué pour un ministère qui a imposé une réforme du collège qui en accentue les principes. Les propositions concernant le BAC, qu'elles émanent de groupes de pression ou des candidats eux-mêmes se rassemblent autour d'une évolution de cet examen : limitation du nombre d'épreuves, renforcement du contrôle continu et du poids du local. Citons en exemple les ECA (Epreuves en cours d'année) en langues vivantes. Les collègues de LV doivent fabriquer et faire passer les sujets de compréhension orale sur le temps scolaire, ce qui représente non seulement une charge considérable pour nos collègues mais se révèle en plus être source d'iniquité, puisque ces épreuves sont toutes différentes d'un établissement à l'autre. D'un côté on a fait des économies par ce biais, mais de l'autre les professeurs de LV subissent des pressions pour faire passer des certifications fort coûteuses (plusieurs millions d'euros sur 3 ans pour les langues principales, anglais, allemand, espagnol) puisque achetées à des officines privées. A l'inverse, le champ disciplinaire large des épreuves proposées et leurs préparations sur la base de programmes et de textes nationaux sont reconnus comme ayant des effets positifs sur les apprentissages des élèves. Ainsi, il devient un modèle d'examen qui se développe au sein des pays de l'OCDE, selon le rapport du CNET. Rapport qui révèle que le coût du baccalauréat, souvent pointé du doigt, ne représente pourtant que 0,5% du coût de la scolarité des trois années d'un lycéen.

La voie technologique est en déclin, c'est ainsi qu'on la décrit dans un récent rapport de l'IGEN. Dans notre académie, la part des candidats à un Bac technologique par rapport à l'ensemble des BAC G et T est en baisse. Est-ce que cela confirme le constat de l'IGEN, complété d'ailleurs par une baisse plus importante que dans les autres académies de l'offre de formation technologique ? L'échec serait plus important pour ces élèves en licence ou DUT. Ils sont aussi plus nombreux à choisir le BTS. Dans ce contexte, l'expérimentation de l'orientation des élèves sortant de BAC PRO en BTS nous incite à vous rappeler la plus grande prudence. Nous espérons que vous saurez y mettre un terme si les effets que nous craignons et que nous avons exprimé en GT se réalisent.

Au niveau national, la réforme du collège absorbera finalement à cette rentrée près de 2 000 emplois sur les 4 000 prévus initialement. Est-ce que le ministère, le rectorat de Dijon peut dresser un bilan des moyens dévolus à cette réforme depuis son installation ? Plus l'année avance, plus nous constatons à quel point cette dernière ne se décline pas comme les arrêtés le prévoyaient. Cette réforme, disons-le clairement et sans tabou, il n'est en effet pas possible de l'appliquer. Les témoignages des enseignant-es et des CPE de notre académie laisse parfois penser que plusieurs réformes s'appliquent. Les situations de travail d'un collège à un autre sont éclatées et bien peu de choses restent en commun à partager sur le métier. Le poids croissant des directions allant du choix des thématiques d'EPI ou des organisations d'AP imposées aux modalités de remplissage des bulletins, la charge de travail lourde et inédite générée par les



nouveaux programmes, les emplois du temps dégradés constituent les marqueurs d'une réforme qui n'emportait pas l'adhésion de la profession en amont et ne convainc pas plus maintenant. À moins de six mois de la fin de l'année et de l'examen du DNB, les équipes sont dans le flou quant à sa préparation et aux modalités de passage des épreuves orales : les équipes sont dans le flou. Madame la rectrice, diffuserez-vous des éléments de cadrage académique portant sur l'organisation de l'épreuve orale, à l'instar de ce qu'il se passe dans d'autres académies ? ! Ou est-ce que tout sera une énième fois renvoyer à des organisations locales aux dépens de l'égalité de traitement entre les candidats L'absence d'informations institutionnelles précises et développées dans un calendrier qui permet leur appropriation est-elle déontologiquement acceptable ? En l'état, ce n'est ni respectueux pour les élèves, ni pour les personnels.



Pour la voie professionnelle, la rentrée 2017 s'annonce sous de mauvais auspices : fermetures de bac pro, réductions d'effectifs du fait de ce que les services du rectorat appellent « surdimensionnement ». La voie professionnelle, qui accueille les élèves provenant des familles issues des CSP défavorisées, est la seule qui continue, année après année, à perdre des postes. , le calcul du H/E présenté comme très favorable, cache bien des disparités : si 20 % des sections comportent moins de 10 élèves, des sections tertiaires à 30 élèves, par exemple, épuisent les personnels.

L'ouverture d'un seul nouveau Bac pro n'est pas suffisante pour prétendre orienter les lycées professionnels sur les filières innovantes du futur.

Le lycée Chevalier d'Eon où est supprimée la section GA, ne possédera plus que la section ASSP. Cette réduction d'offres de formation dans ce département, comme dans celui de la Nièvre, déjà considérés comme sinistrés ne peut que nous interroger.

Par ailleurs, le développement des classes mixées, qui sont présentées pour fluidifier les parcours des jeunes, représentent une véritable casse des pratiques pédagogiques où toute idée de progression va devenir impossible, au profit de la simple acquisition de compétences. Toute idée de progression devient caduque quand il faut gérer des élèves et des apprentis salariés qui n'ont pas le même temps de formation. Cela profite-t-il vraiment aux élèves ?

La FSU s'inquiète des difficultés de remplacement actuelles à cause de la baisse du nombre de TZR à chaque rentrée depuis 2009 dans le second degré et à cause de la baisse du nombre de professeurs des écoles constituant la brigade de remplacement, ce qui contribue à dégrader les conditions d'étude des élèves et de travail des personnels. Par crainte de ne pas être remplacé-e, des personnels reportent une opération programmée ou un départ en congé maternité, voire renoncent à s'inscrire à des formations ou bien annulent leur participation. Dans les établissements du second degré, la pression s'accroît pour les remplacements à l'interne. Les propositions bien dangereuses de Mme la ministre en début d'année scolaire sont bien loin d'être à la hauteur des enjeux.

Madame la rectrice, dans les collèges et les lycées, la préparation de la rentrée est un moment phare de l'expression de l'autonomie des établissements. L'autonomie tant vantée se traduit dans les faits par des pressions ou des injonctions à mettre en œuvre tel ou tel dispositif, par de l'opacité lors de la répartition des dotations. **La FSU rappelle que les CA décident de l'utilisation de l'enveloppe horaire allouée et demande que le choix des équipes soit respecté, que les votes des CA aient lieu avant la fin de la campagne de remontées des TRMD.** La dotation académique pour la rentrée 2017 permet une amélioration des taux d'encadrement, ce que la FSU accueille positivement. Il convient cependant de

rappeler que l'académie aura perdu 988 postes depuis 2007 pour un effectif d'élèves supérieur à celui observé il y a 10 ans et que la refondation de l'école est bien impuissante à enrayer le développement de l'enseignement privé. Gageons que cela se traduira par l'implantation de postes définitifs... si les recrutements le permettent. En effet, la crise de recrutement et d'attractivité de nos métiers est chaque année de plus en plus marquée. Un nombre important des postes créés n'ont ainsi pas été implantés dans les académies dans certaines disciplines ( 43 % des postes au concours non pourvus en allemand, 54 % en lettres classiques , 26,5 % en maths par ex). De ce fait près du quart des emplois supplémentaires prévus entre 2013 et 2015 n'a pas été pourvu (d'après les rapports de la Cour des Comptes sur les budgets déjà exécutés) et l'écart entre le nombre total d'emplois prévus et la réalisation, se creuse d'année en année. On ne peut qu'être sceptique sur la capacité à faire mieux en 2017. Qu'advient-il des postes créés pour la rentrée 2017 d'autant qu'à part le rétablissement de la formation initiale, rien ou presque n'aura été entrepris pour rendre le métier plus attractif. Les projets de décrets votés lors du CTM du 7 décembre actent certaines mesures qui vont dans le sens des revendications de la FSU même si elles sont insuffisantes pour restaurer complètement l'attractivité de nos métiers et assurer une revalorisation à la hauteur des attentes de la profession.



Le premier groupe de travail portant sur les évolutions liées au décret d'août 2016 est fixé le 7 février 2017 alors que la version finale de la circulaire d'application du décret du 29 août **paraîtra fin février**. Un autre groupe de travail sera-t-il programmé avant l'inscription de ce point à l'ordre du jour d'un CTA ?

Encore une fois, l'académie de Dijon subit des pertes d'emplois nettes deux années successives. Après la suppression de 8000 emplois depuis 2004, la filière administrative reste malmenée et l'apport de 100 créations nettes est loin de faire le compte. Faire subir à 12 académies des retraits d'emplois laisse un goût amer et ne donne pas le sentiment de rupture avec le passé.

En pleine période électorale, des organisations et des groupes de pression, bien en place dans la plupart des grands médias, mènent une offensive idéologique contre un bouc émissaire tout trouvé, l'état social et son coût supposé exorbitant. Les politiques ne sont pas en reste, puisque les discours politiques à droite mais aussi l'action du gouvernement dans ce quinquennat qui s'achève vont dans le même sens. Le dénominateur commun de la plupart des prétendants à la présidence de la République demeure bien celui de la baisse de la dépense publique.

Or ces politiques de baisse de la dépense publique, c'est-à-dire d'austérité, vécues dans d'autres pays, notamment en matière de santé et d'éducation, sont édifiantes : partout, une augmentation des coûts pour les usagers, devenus clients, et le creusement des inégalités.

La FSU continuera de rappeler que les services publics sont une richesse, un investissement d'avenir et non un coût, alors que s'étale avec indécence l'ampleur de la fraude fiscale, synonyme d'autant de captation de richesses et de cadeaux faits à une minorité privilégiée qui n'en a nul besoin. C'est dans ce contexte, et dans le prolongement du mouvement social de grande ampleur que nous avons connu contre la loi travail, que la FSU, avec les organisations de jeunesse, la CGT et Solidaires, contribuera à faire émerger des thématiques pour impulser des débats dans les entreprises, dans les services, dans les lieux d'études afin de faire entendre des voix progressistes dans cette campagne et d'exprimer quel type de société peut-on et doit-on viser dans l'avenir.